



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E171232

VALABLE JUSQU'AU 20/12/2025

ÉDITÉ LE 21/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2017

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/10/2024  
5 000

Raison sociale : BAINS & ENERGIES DE SOLOGNE

11 RUE DE LA NOUE BIDET  
41220 ST LAURENT NOUAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BLOIS CEDEX 2017B00554

Siret : 831 882 782 00020

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6112783

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP H14674U1244000 / 001 560615/14

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP H14674U1244000 / 001 560615/14

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 54 76 28 51

Fax : 02 54 76 89 22

Portable : 06 62 97 14 77

Site Internet :

E-mail : be.sologne@orange.fr

Responsabilité légale :  
DA SILVA JEROME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 21/12/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 21/12/2023         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 21/12/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.